

## Mobilisés pour une rentrée réussie

Avec près de 150 agents municipaux affectés au fonctionnement des écoles, au service des élèves, la Ville se mobilise toute l'année pour les 3 300 jeunes villeparisiens.



### La Ville s'engage et accompagne les familles

Après avoir distribué en juin des dictionnaires et des calculatrices aux enfants passant en CE1 ou en 6e, la Ville poursuit son aide financière aux parents en faisant le choix d'équiper chaque enfant de fournitures scolaires. Avec une dotation de 45,24 € pour les élèves en maternelles et de 51,74 € pour les élémentaires (+ 3 € pour acheter des calculatrices aux CM2), c'est un investissement encore plus important que les années précédentes. Ces fournitures (cahiers, stylos, classeurs...) seront transmises par les enseignants à la rentrée, grâce à l'augmentation des enveloppes financières de toutes les écoles maternelles et élémentaires par la Ville.

Certains enseignants peuvent être amenés à demander des fournitures complémentaires.

### Un protocole COVID-19 qui nous invite à nous adapter

Le protocole de niveau 2 annoncé par le Ministère de l'Éducation nationale pour la rentrée 2021 continuera d'être appliqué (gestes barrières, port du masque en classe, distanciation physique, limitation du brassage, nettoyage et désinfection...). La ville a décidé d'aller plus loin en équipant notamment toutes les cantines de purificateurs d'air.

En effet, 29 appareils purificateurs d'air ont été installés, là où le risque épidémique de contamination à la Covid 19 est le plus grand puisque les enfants déjeunent sans masque. C'est la succursale alsacienne de la société allemande Trotec qui a adapté des machines utilisées notamment pour des usages professionnels. Selon le volume à brasser, plusieurs purificateurs ont été placés dans les salles de restauration. Programmables, ils se déclenchent six fois par heure, et sont capables de bloquer des poussières transportant un virus, à raison de 1 200 m<sup>3</sup> d'air traités par heure.

Ces particules sont ensuite chauffées pendant un quart d'heure à 100° C pour être rendues inoffensives. Villeparisis est la première ville d'Île-de-France équipée par cette société.

### Un été studieux pour une centaine de jeunes Villeparisiens

Près d'une centaine de jeunes villeparisiens ont pu partir cet été lors de séjours d'une semaine à l'île d'Yeu (Vendée), à Montpellier, à Val d'Isère (Savoie) et à Serre-Chevalier (Hautes-Alpes) dans le cadre du dispositif « Colos apprenantes ». La Ville subventionne ces vacances, après participation de l'État, laissant 20 € seulement à la charge des familles. Labellisés par l'État, ces séjours associent renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport, et du développement durable.

La parole à [Alain Gorez](#), adjoint au maire chargé de l'éducation et au Conseil Municipal des Enfants :

L'éducation d'un individu et particulièrement des plus jeunes est globale et continue. C'est pourquoi l'action de la municipalité dans le domaine de l'éducation se caractérise par sa volonté de créer les conditions d'une convergence d'actions entre la famille, l'école et tous ceux qui interviennent dans les différents temps de la vie des enfants et des jeunes y compris durant leur temps libre.

Pour que ces conditions se réalisent il s'agit d'une part de proposer des activités de loisirs éducatives durant les vacances et le temps périscolaire, de donner les moyens à l'école de fonctionner (fournitures scolaires, rénovation et entretiens des bâtiments, TNI, ATSEM, animateurs périscolaires, gardiens), et de s'inscrire dans la complémentarité de l'école en proposant des projets en partenariat (sports, culture, sécurité routière...).

D'autre part, il est nécessaire de poursuivre nos efforts de co-construction entre enseignants, animateurs, acteurs associatifs, parents et services municipaux, et de mener un travail de concertation entre tous les partenaires éducatifs au service d'une éducation partagée et non pas cloisonnée (temps de loisirs extrascolaires, scolaires, pause méridienne). Ce vaste projet est conduit par l'ensemble des agents municipaux qui contribuent avec engagement à la réalisation et à la qualité de ces actions.

## Des écoles élémentaires qui rentrent dans l'air du numérique

Seize écrans numériques interactifs (ENI) de grande taille ont été installés dans les écoles élémentaires de la commune (deux par établissements) afin de proposer aux élèves une expérience pédagogique augmentée. Ils peuvent autant afficher des cours qu'ils donnent accès aux contenus multimédias d'internet. Ils permettront aux enseignants et aux élèves de bénéficier de toutes les opportunités offertes par le numérique.

Ce matériel vient s'ajouter aux tableaux numériques interactifs (TNI) existants (la génération précédente) dans les classes qui n'étaient pas encore équipées. Avantages des nouveaux écrans : leurs capacités sont plus grandes, ils sont tactiles, l'ordinateur (sous Android) est intégré, l'équipement prend moins de place. En effet, il n'y a plus d'ordinateur portable associé, ni de rétroprojecteur. L'utilisation est donc plus aisée et ressemble beaucoup à l'usage d'une tablette.

## Un repas végétarien possible pour tous les élèves des écoles élémentaires

Mis en place au 1er février 2021, la Ville propose désormais pour les élèves d'écoles élémentaires de se restaurer avec un menu végétarien quotidien. Cette action s'inscrit dans le cadre du développement d'une politique du « bien manger » et de la lutte contre la surexploitation des ressources animales. Cette mesure est plus ambitieuse que le cadre légal existant.

Au-delà de sa conformité au cadre réglementaire (Loi « Egalim ») et de son attachement pour la préservation de l'environnement, la mise en place de ce menu élargit les possibilités aux élèves de manger selon leur choix entre trois types de repas :

- Menu traditionnel (dont 1 menu végétarien / semaine),
- Menu sans porc,
- Menu végétarien (composé de protéines végétales pouvant comporter œufs et produits laitiers).

Cette nouvelle mesure n'a aucun impact financier sur le budget des familles, le prix restant inchangé en fonction des types de repas, et la différence étant entièrement supportée par la Ville.

## Des travaux dans toutes les écoles

Profitant des congés, [de nombreux chantiers ont été entrepris par les agents municipaux ou par des entreprises](#), avant la rentrée, dans tous les établissements scolaires de la ville. Les investissements les plus importants ont été réalisés sur les écoles suivantes :

- Ecole maternelle République, la classe 1 a été rénovée, avec le remplacement du sol, avec des murs repeints et l'éclairage changé. Par ailleurs, les sanitaires ont été complètement refaits (sol et faïence aux murs). Les couloirs de circulation ont également reçu un nouvel éclairage en leds, pour un meilleur confort visuel. Des portes de circulation ont également été remplacées par des portes coupe-feu, pour plus de sécurité.
- Ecole maternelle Kergomard, le sol en carrelage des sanitaires du premier étage a été remplacé par du carrelage antidérapant.

- Ecole élémentaire Anatole France, les classes 4, 5, 6 et 8 ont été rénovées (réfection du sol, de la peinture aux murs, des faux plafonds, de l'éclairage à led). Dans la laverie du réfectoire, un nouveau cheminement est créé par l'ouverture de deux nouvelles portes avec modification de l'accès pour une meilleure hygiène. Par ailleurs, des visiophones ont été changés pour être aux normes Personnes à mobilité réduite.
- Ecole maternelle Ernest Renan, remplacement de la chaudière par un modèle à condensation pour une meilleure efficacité énergétique.
- Ecole maternelle du Mail de l'Ourcq, réfection de bancs dans la cour.
- Ecole Barbara, remplacement des vitrages abimés des parties basses côté cour par des panneaux pleins plus résistants.

#### L'éducation à Villeparisis en chiffres

- 26 % du budget municipal est dédié à l'éducation soit 11 266 650 € en 2021.
- 6 écoles sécurisées aux entrées et sorties (Joliot-Curie, Barbara, République, Ernest Renan, Aristide Briand et Anatole France).
- 16 écoles (8 maternelles et 8 élémentaires)
- 29 purificateurs d'air installés dans les 11 cantines
- 128 agents municipaux sont affectés au fonctionnement des écoles, au service des élèves de la ville et de leur famille. S'y ajoutent les animateurs pour les temps périscolaires. Des agents municipaux sécurisent les entrées et sorties dans 6 écoles (à Joliot-Curie, Barbara, République, Ernest Renan, Aristide Briand et Anatole France).
- 238 enfants bénéficient d'un repas végétarien
- 417 calculatrices distribuées en 2021 aux jeunes villeparisiens entrant au collège
- 456 dictionnaires distribués en 2021 aux futurs CE1
- 1 208 enfants sont scolarisés dans les 50 classes de maternelle
- 1 832 écoliers sont inscrits à la cantine
- 2 135 enfants sont scolarisés dans les 83 classes en élémentaires et 2 classes Ulis.
- 3 343 élèves en tout dans les écoles villeparisiennes
- 10 000 masques distribués aux écoles durant l'année scolaire 2020-2021
- 45,24 € pour les élèves en maternelle et 51,74 € pour les élémentaires (+ 3 € pour acheter des calculatrices aux CM2) de dotation pour l'achat des fournitures scolaires par la Ville pour l'ensemble des élèves.











